

LE CAHIER DE VACANCES DE FIDEAS CAPITAL

Réchauffement et dérèglement climatiques, la nouvelle norme !

Fideas Capital vous propose des extraits et résumés de sa recherche Finance & Climat pour comprendre depuis vos lieux de vacances les bouleversements climatiques à l'œuvre et le rôle de la finance pour accompagner la transition écologique des entreprises.



N° 2

DANS CE NUMÉRO : « INVESTIR EN PRENANT EN COMPTE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE »



Le réchauffement climatique et la transition énergétique doivent être pris en compte dans tout processus d'investissement car ils peuvent avoir des impacts financiers importants sur les entreprises. On décrit ces impacts potentiels en trois types de risques.

« 1-Les risques physiques »

Ce sont tous les dommages engendrés par les conséquences directes du réchauffement climatique : stress hydrique pour l'agriculture, incendies, cyclones, glissements de terrain, etc. Certains de ces risques peuvent être assurés, d'autres non, en fonction des activités et des localisations des entreprises.

« 2-Les risques de transition »

Il s'agit de tous les impacts financiers possibles, positifs et négatifs, liés à la transition des modèles économiques vers des modèles bas-carbone : changements dus à la réglementation, comportement des clients, investissements à réaliser, changements dans l'organisation de l'entreprise, etc.

« 3-Les risques de responsabilité »

Ce risque fait régulièrement la une ! Des ONG ont attaqué des Etats et des grandes entreprises (ex. : Shell, BNP Paribas) pour inaction climatique ou financement d'énergies fossiles qui aggravent le réchauffement. Le fondement de ces actions réside dans le fait qu'il n'est plus possible d'ignorer le phénomène et que le réchauffement est causé par les Gaz à Effet de Serre émis depuis la Révolution Industrielle, puisque le CO2 demeure très longtemps (*des siècles*) dans l'atmosphère dont la capacité de stockage est limitée et bientôt atteinte.

PLUSIEURS APPROCHES FINANCIERES EXISTENT POUR PRENDRE EN COMPTE LA TRANSITION



Décarbonation des indices : il s'agit de construire un portefeuille, puis d'abaisser / d'exclure les mauvais élèves d'un secteur donné et de repondérer les bons élèves. Le tout sans trop s'éloigner des caractéristiques financières de la stratégie recherchée. Pour y parvenir, on note les entreprises selon trois approches : « best efforts » (amélioration de certains paramètres), « best in class » (comparaison des entreprises d'un même secteur à un moment donné), « best in universe » (entreprises les plus performances sur des critères extra-financiers, tous secteurs confondus).

Dark Green : il s'agit d'investir uniquement dans des entreprises directement en prise avec les industries de transition, à commencer par les énergies renouvelables ou les « enablers », i.e. les entreprises qui, par leurs produits et services, permettent aux autres de se décarboner.

L'impact : catégorie de la finance durable répondant à des définitions de plus en plus strictes. L'organisme Finance for Tomorrow définit la finance à impact comme une stratégie d'investissement « qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques ».

CONTACTEZ-NOUS :

Didier Lorre : dlorre@fideas.fr - 06 74 79 63 56 Christophe Baudry cbaudry@fideas.fr - 06 23 77 36 22



« La décarbonation, ça paye ? »

Nous avons retenu trois types de stratégies pour répondre à cette question, que nous comparons aux indices classiques € et US\$:

- Les indices Climate Transition Benchmark1 (CTB) visant une réduction de l’empreinte carbone de 30%
- Les indices Paris Aligned Benchmark1 (PAB) visant une réduction de l’empreinte carbone de 50%
- Les stratégies dites « Dark Green » axées principalement sur des acteurs proposant des solutions à la transition écologique.

Sur le long terme, décarboner un portefeuille permet d’être moins en risque et de participer à la transformation de l’économie. Relativement à des investissements qui ne prennent pas en compte la transition, **cela doit payer ! A court terme, rien n’est sûr**. En 2022, dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la crise de l’énergie, les investissements « climat » européens avaient sous-performé les indices classiques. En 2023, les indices CTB et PAB présentent des performances proches des indices de référence non décarbonés. Le « Dark Green » reste en revanche en retard. L’indice S&P Global Clean Energy avait été positif en 2022.

Performance YTD (30/12/22 - 25/07/23)		USA (\$)	Europe (€)
Indice	MSCI	19,8%	12,0%
	CTB		
	MSCI ESG Climate Transition	21,4%	10,9%
PAB	S&P Net Zero 2050 Climate Transition ESG	17,5%	13,8%
	MSCI ESG Paris Aligned	18,1%	12,5%
Dark Green	S&P Net Zero 2050 Paris-Aligned Transition ESG	17,9%	14,2%
	iClima Global Decarbonisation Enablers (\$)	11,9%	
	S&P Global Clean Energy (\$)	-8,4%	
	RENIXX (\$)	0,9%	

Sources : FactSet, Bloomberg, Fideas Capital



« Les catégories de fonds et labels aident-ils à se repérer ? » Oui et non...

Catégories SFDR



Trois catégories principales existent pour la réglementation SFDR, que nous décrivons schématiquement ainsi :

Article 6 : pas de prise en compte contraignante de critères extra-financiers.

Article 8 : prise en compte de critères extra-financiers, plus ou moins importante selon les choix. C’est un peu devenu le « fourre-tout » de l’ESG.

Article 9 : prise en compte exigeante et quantifiée de critères ESG éligibles. Cela suppose une mesure fine de ces critères, leur suivi, et une grande sélectivité des titres. Toutefois, cela n’indique pas qu’un fonds traite ou non de la transition climatique, le critère principal pouvant être social ou de gouvernance.

Labels



Il existe un **grand nombre de labels** pour les produits financiers en Europe. **En France, le plus connu est le label ISR**, qui vient d’être réformé. L’approche générale consiste à être plus exigeant par rapport à un univers de départ en respectant certains seuils d’amélioration sur des critères ESG.

Les catégories SFDR et les labels ne sont pas des arguments suffisants pour investir dans un fonds. Il convient de lire le prospectus, de comprendre les stratégies financières et extrafinancières de chacun, les moyens dont dispose la société de gestion pour analyser les critères extra-financiers, pour se faire son propre avis sur l’adéquation de l’approche avec ses propres objectifs.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO : « INDUSTRIE ET RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

⚠ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce document est établi par Fideas Capital dans un but d’information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. En cas de souscription, l’investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l’OPCVM afin de prendre connaissance des risques encourus notamment de perte en capital, de liquidité et de contrepartie. L’investissement doit s’effectuer en fonction de ses objectifs, de son horizon d’investissement et sa capacité à faire face au risque.